



Coefficient du travail différent pour 2 employés du même service

Par **mary**, le **31/03/2011** à **18:40**

Bonjour, rnje suis employé depuis 4 ans dans mon entreprise sans avoir eu d'augmentations significatives. rnJe travail en 2x7 et je fais donc le même travail que ma collègue, voir plus car j'ai la qualification d'informaticien en plus. rnJe voudrais savoir si c'est normal qu'elle ai un coefficient plus élevé que le mien sachant que l'on fait le même travail voir plus (dépannages informatiques, déplacements sans dédommagements, appels privés chez moi le matin vers 7h30 quand je suis en congés ou le samedi). rnEnfin, quand je suis allé voir le DRH (à maintes reprises) pour une renégociation de ma rémunération, il me sort à chaque fois que je suis assez bien payé pour ce que je fait (mon salaire actuelle est de 1200 € net en faisant le travail d'un administrateur réseaux) et elle gagne 1800 € net/mois. rnJe vous remercie d'avance pour vos réponses. rnCordialement.

Par **Cornil**, le **03/04/2011** à **00:12**

Bonsoir MaryrnBon le principe "à travail égal , salaire égal" est reconnu depuis longtemps par la jurisprudence, même si celle-i y met des atténuations (anciennetés, diplômes, etc.). rnDonc , à mon avis, tu peux mettre en demeure l'employeur de rectifier cette situation, ce par LRAR, en le menaçant de saisir la justice si pas de suite favorable. rnBon courage et bonne chance.